

(gri)climat&vous

Agir aujourd'hui pour le climat de demain !

Travaux 2025

Sommaire

Pages 2 - 4

Réduire l'empreinte carbone
des exploitations



Pages 5 - 7

Accompagner l'adaptation
des exploitations
au changement climatique



Pages 8 - 10

Développer des projets
agrovoltaiques au service de la
production agricole



Page 11 - 12

Gérer l'Eau en Situation de
Transition climatique



Page 13

Vos contacts
Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine



Le changement climatique est désormais une réalité tangible pour les exploitations de Nouvelle-Aquitaine. La hausse des températures, l'intensification des aléas, la pression croissante sur la ressource en eau imposent des adaptations rapides et durables. Face à ces évolutions, les agriculteurs de la région démontrent une forte capacité d'action et d'innovation.

À leurs côtés, les Chambres d'agriculture renforcent leur accompagnement : développement d'outils, expertise technique, appui aux transitions. Cette nouvelle édition d'AgriClimat&Vous valorise les actions menées en 2025 en particulier dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR).


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réduire l'empreinte carbone des exploitations

LA MAEC BAS-CARBONE

A ce jour, 37 exploitations de Nouvelle-Aquitaine se sont engagées dans une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) Bas-Carbone. Ces dossiers concernent majoritairement des systèmes grandes cultures. Sept exploitations ont été accompagnées par les Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

MAEC BAS-CARBONE C'EST QUOI ?



La Région Nouvelle-Aquitaine met en œuvre une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) Bas-Carbone. Cette mesure accompagne les exploitations agricoles dans leur projet de transition agroécologique.

Objectif : diminuer de 15 % le bilan carbone de l'exploitation en 5 ans.

Bénéficiaires : agriculteurs actifs, personnes physiques ou morales exerçant sous forme sociétaire, associative ou en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Montant : l'aide forfaitaire est de 18 000 €, quelle que soit l'exploitation. Elle pourra être modulée à la baisse en fonction de la réduction du bilan carbone réalisée en fin d'engagement.

Critères de sélection : hormis les critères d'éligibilité indiqués pages 4 à 7 de l'appel à projet à télécharger ci-dessous, aucun autre critère de sélection n'est appliqué.

Comment : l'appel à projets et la démarche pour réaliser la demande sont disponibles sur le site Europe en Nouvelle-Aquitaine : MAEC Bas-Carbone 2025 - Site Europe.

NB : Contrairement au marché du carbone, le versement de l'aide est garanti par la Région une fois l'objectif atteint. Il ne fait pas intervenir d'acheteurs. Tout ou une partie des crédits carbone réalisés pendant la durée de l'engagement pourront être mis en vente sur le marché du carbone volontaire.

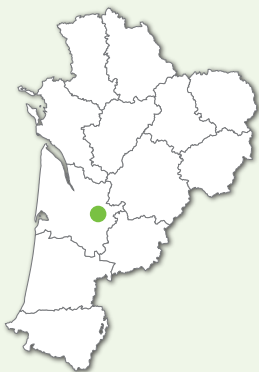


DES PREMIÈRES CONTRIBUTIONS DE PROJETS CARBONE

Le marché de la contribution carbone reste complexe : de nombreux projets recherchent encore des contributeurs, certaines actions étant plus difficiles à appréhender que d'autres. La plantation d'arbres fait partie des actions pour lesquelles les contributeurs s'engagent.



Retour d'expérience GAEC MIGNON-JOLI



Localisation : 33580 Saint-Vivien-de-Monségur

L'équipe : l'exploitation est gérée par 2 frères et composée de 3 structures juridiques se répartissant les différents ateliers de production : grandes cultures, pruniers et élevage de volailles.

Production : il s'agit d'une propriété familiale depuis 4 générations en polyculture-élevage et arboriculture. Montage d'un atelier d'élevage de volailles en 2009, suivi d'un second en 2011. Toutes les terres sont en agriculture biologique depuis 2020.

SAU : 33,15 ha

Gain Carbone : 236,86 Teq CO2 sur 5 ans, dont gain stockage carbone : 56,75 Teq CO2

Détail du projet Label Carbone :

- ➔ Plantation de 5,45 ha de prunes
 - ✓ Densité de 333 plants/ha
- ➔ 80 % Enherbement prévu
 - ✓ Augmentation du stockage de carbone
- ➔ Fertilisation 100 % organique
 - ✓ Augmentation du stockage de carbone
- ➔ Production en agriculture biologique
 - ✓ Réduction de produits phytosanitaires



Projet accompagné par : Chambre d'agriculture de la Gironde & ACCLENA

Méthode : Label Bas Carbone « Verger »

Financement :

Contributeur carbone : Bordeaux Métropole via la Coopérative carbone + aide FranceAgriMer

L'AANA SOUTIEN UNE EXPLOITATION EN DEUX-SÈVRES

L'exploitation du GAEC la Folie, pilotée par Guillaume Liaud, s'est engagée dans un projet de réduction de son empreinte carbone il y a maintenant plus de 2 ans. Les prairies et le pâturage sont au cœur du projet, notamment pour produire un fourrage de qualité pour ses deux troupeaux de vaches laitières et de vaches allaitantes présents sur l'exploitation. Il recherche également à maximiser l'autonomie alimentaire, et à préserver ses sols.

L'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine) a choisi de soutenir ce projet et est venue à la rencontre de cette exploitation en novembre 2025.

Vous trouverez l'article rédigé par l'AANA via le lien suivant : <https://www.lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr/actualites/redaction-du-lab-laana-sengage-soutien-a-une-exploitation-aux-pratiques-vertueuses/>



Réduire l'empreinte carbone des exploitations



ET L'AGROFORESTERIE ALORS ?

L'agroforesterie constitue un levier d'atténuation au changement climatique.

Chiffres clés des valeurs du stockage des haies et de l'agroforesterie (source : CAP2ER) :

- 100 mètres de linéaire de haies stockent 459 kg eq. CO₂
- 1 ha d'agroforesterie stocke 220 kg eq. CO₂



Retour d'expérience Pascal Martineau Eleveur laitier Charente-Maritime

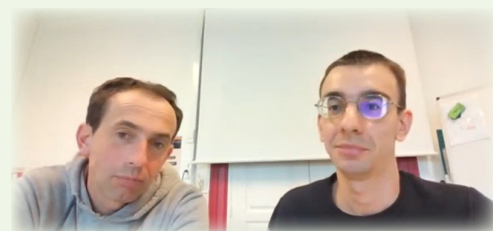
SAU : 100 ha soit 30 ha de prairie, 30 ha de maïs, 15 blé, luzerne + PT.

Leviers :

- **Plantation de haies** dans le cadre du pâturage pour ombrage et brise-vent (350 mètres linéaires implantés), 2 tonnes eq. CO₂/an stockées en plus.
- **Gestion des intrants** : diminution des apports azotés sans baisse de rendement
- **Mortalité des veaux** : mise en œuvre de prévention, gestion de l'âge des génisses

Crédit carbone attendus : 18 000 € pour l'ensemble du plan d'action
(+ financement Conseil départemental de Charente-Maritime pour les plants agroforestiers).

Projet accompagné par : Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres (Sylvain Souchet).



Rejoignez le club agroforestier !

Les Chambres d'agriculture ont mis en place le club des agroforestiers. Il prend la forme d'un espace collaboratif sur WhatsApp pour partager des expériences, découvrir des pratiques concrètes, et participer à des échanges riches avec d'autres agriculteurs.

Principaux objectifs :

- Etre au courant des dernières actualités sur l'agroforesterie ;
- Profiter de retours d'expériences de terrain ;
- Rejoindre une communauté d'agriculteurs intéressés.

Pour rejoindre le club : contacter le gestionnaire de l'espace par téléphone au 06 82 54 27 91 ou envoyer un mail (n.ostandie@girondedechambreagri.fr)



Annabelle GALLITRE,
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

Accompagner l'adaptation des exploitations au changement climatique



OUTILLER LES CONSEILLERS

Face aux défis du changement climatique, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a développé **Diagclina** (Diagnostic agricole climatique simplifié en Nouvelle-Aquitaine), un outil d'accompagnement simplifié destiné à sensibiliser les agriculteurs. Accessible et rapide à mettre en œuvre, il offre à l'agriculteur une première occasion de questionner ses pratiques et d'évaluer la capacité de son exploitation à faire face au changement climatique

Ce diagnostic repose sur 30 questions posées à l'agriculteur par un conseiller agricole. Il analyse trois dimensions clés :

- Adaptation : capacité de l'exploitation à faire face aux aléas climatiques ;
- Atténuation : contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Santé des sols : indicateur essentiel pour la résilience des systèmes agricoles.

Accessible en ligne, l'outil permet également une **analyse régionale des diagnostics**, offrant une vision globale des pratiques sur le territoire.

Diagnostic Simplifié

Bienvenue sur la plateforme de diagnostic climatique simplifié des chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine pour les exploitations agricoles. Ce questionnaire, complété par les conseillers agricoles, évalue la capacité d'adaptation, d'atténuation au changement climatique et la santé des sols d'une exploitation. À la fin du diagnostic, des leviers personnalisés sont proposés pour améliorer la transition agricole de l'exploitation.

Temps estimé : 30 minutes. Merci pour votre participation.

Le conseiller peut accéder à l'ensemble des données avec le bouton ci-dessous:

[Visualiser l'ensemble des résultats](#)

Parallèlement, le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé pour concevoir une méthodologie commune de **diagnostic de vulnérabilité au changement climatique des exploitations agricoles**. Les travaux ont permis de créer "**AdapTerra Nouvelle-Aquitaine**", un outil plus approfondi que "Diagclina", offrant une analyse détaillée et complète des vulnérabilités et leviers d'adaptation des exploitations. Pour faciliter son appropriation, **des webinaires par filière ont été organisés à destination des conseillers agricoles**, leur permettant de se former à l'utilisation de l'outil.

Accompagner l'adaptation des exploitations au changement climatique

AdapTerra en résumé



Pour quel objectif ?

- Caractériser le ressenti de l'agriculteur sur sa vulnérabilité au changement climatique
- Définir les mesures d'adaptation à mettre en œuvre sur son exploitation

Avec quelles caractéristiques de mise en œuvre ?

- Questions ouvertes
- Tous les profils de conseillers
- Temps estimé de 1 à 2 h

Dans quel cadre ?

- Projet ClimaTerra
- Mesure MASA-ADEME (PANACOTA)
- Contrat de transition agro-écologique

CLIMATERRA



A quelle échelle ?

- Exploitation agricole

Quel type de système ?

- Nouvelle-Aquitaine
- Tous les grands types de systèmes productifs
- Grandes cultures, herbivore, granivore, arboriculture, maraîchage, viticulture

Ces outils sont déployés dans différents programmes et projets tels que **PANACOTA** (Programme d'Actions Néo-Aquitain Climat sOI pour la Transition des exploitations Agricoles), lauréat de l'appel à projets MASA/ADEME « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique » et piloté par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.



UNE JOURNÉE TECHNIQUE EN DEUX-SÈVRES POUR ABORDER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 7 octobre 2025, la Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres (CIA 1779), en partenariat avec les communautés de communes du Thouarsais et Bocage Bressuirais, ont organisé une visite chez un céréalier, à Louzy dans le nord des Deux-Sèvres. Pour l'occasion une vingtaine de personnes était présente (agriculteurs, techniciens et étudiants).

L'objectif de cette journée était de démontrer que l'agriculture impacte directement la qualité des sols et que certaines pratiques permettent d'être plus résilientes face aux épisodes de sécheresse et aux divers aléas climatiques, dans un secteur très peu pluvieux (550 mm/an) où les sols sont superficiels et n'ont pas beaucoup de réserve utile.



Sur cette exploitation de 165 ha, l'assolement est très diversifié. On dénombre 10 cultures différentes dans les rotations (blé dur, blé tendre, lin, luzerne semence, orge, pois, sorgho...), avec notamment la présence assez marquée de légumineuses (près de 25 % de la surface cultivée). Des couverts végétaux sont également implantés et restitués au sol dès que cela est possible, y compris l'été entre deux céréales. Les pailles sont restituées et de la matière organique est apportée sur l'exploitation via les digestats.

Emmanuel Ruiz est membre du groupe Sol Vivant animé par Florent Abiven, conseiller à la CIA 1779. « Se former en collectif est primordial pour moi » affirme-t-il. Et il

pratique le semis direct, avec un semoir qu'il a « auto-construit ».

Les pratiques mises en place ont permis d'améliorer la santé de ses sols, et de réduire l'impact carbone de l'exploitation (moins d'émission de GES et plus de stockage). « L'empreinte carbone nette de l'exploitation est inférieure de 28 % à la moyenne régionale », souligne Florent Abiven. Emmanuel Ruiz ressent quant à lui sur son exploitation : « le retour de plus de biodiversité, je constate également moins d'érosion de mes sols. Même les plus difficiles d'entre eux se travaillent plus facilement, les taux de matière organique remontent ». Il constate également des économies de fioul et d'engrais.

Sylvain SOUCHET,
Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

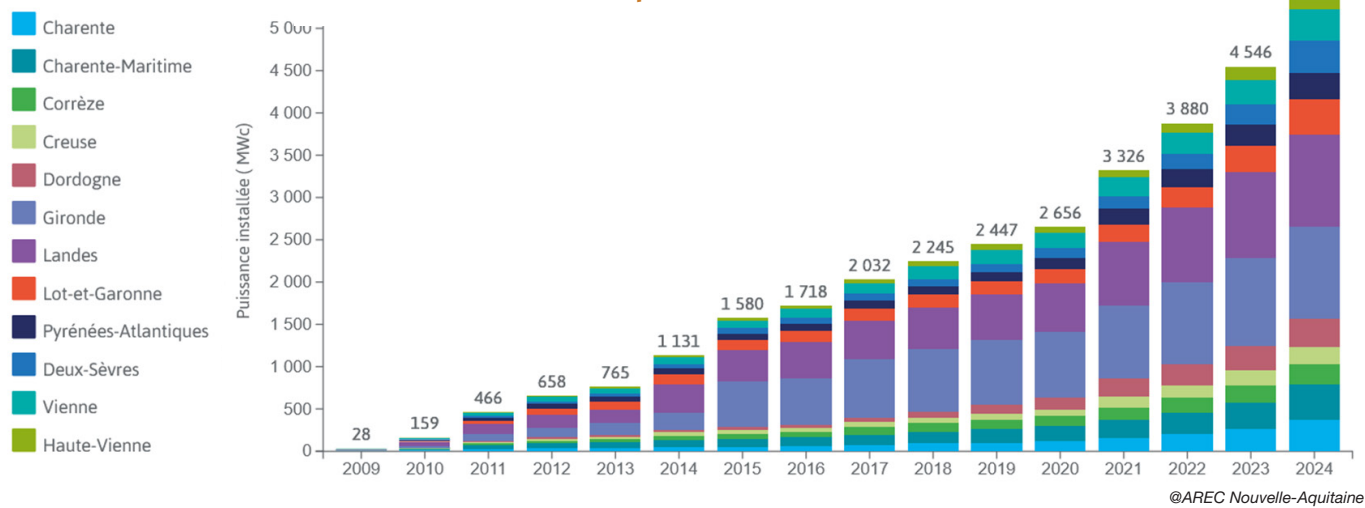
Développer des projets agrivoltaïques au service de la production agricole

La Nouvelle-Aquitaine est la première région française de production photovoltaïque. Dans ce cadre, le réseau des Chambres d'agriculture est fortement mobilisé sur le sujet.

Chiffres clés

- La production de la filière photovoltaïque représente **12 % de la production renouvelable** de la région en 2024 soit + 130 % depuis 2015. (Source : AREC).
- La puissance installée en 2024 **a augmenté de 25 %** par rapport à l'année précédente (Source : AREC).
- 38 installations** agrivoltaïques en exploitation (Source : ADEME).

Evolution de la puissance mise en service



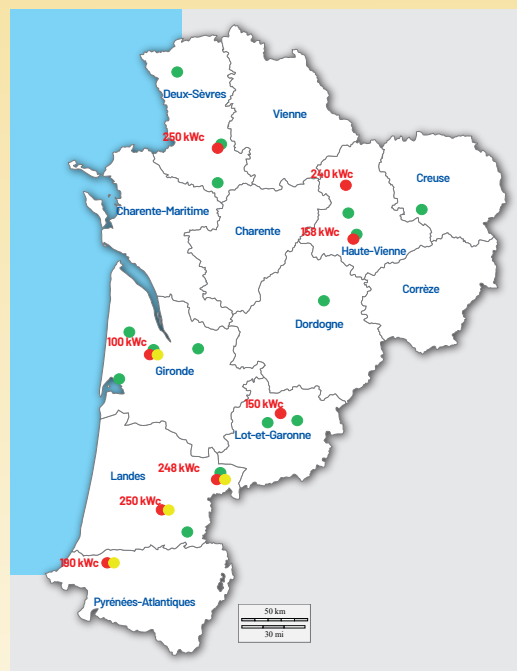
APPEL À PROJET « AGRIVOLTAÏSME » RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis 2021, la Région a lancé un appel à projets qui a pour objectif d'expérimenter des systèmes agrivoltaïques innovants. 36 dossiers ont été traités sur 19 opérations (7 496 467 € de programmes, pour 2 366 323 € d'aides régionales) :

- 18 **études de faisabilité** pour 925 650 € de programme ;
- 11 **investissements** pour 5 221 256 € de programme ;
- 7 **campagnes de mesures** pour 1 349 561 € de programme.

Ces projets ont permis :

- 2,2 MWc de puissance installée
- 2,7 GWh/an de production, équivalent conso 500 foyers
- 150 Teq CO2 évitées/an
- 7 ha (30 % surface cultivée)





Semaine de l'agrivoltaïsme en Nouvelle-Aquitaine

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine, ont organisé la Semaine de l'agrivoltaïsme du 1^{er} au 3 juillet 2025. Cet événement, destiné aux agriculteurs, aux collectivités et aux conseillers agricoles, a permis la visite de trois sites agrivoltaïques lauréats de l'appel à projets régional. Ces visites ont offert des retours d'expériences concrets, favorisant les échanges autour des pratiques, des enjeux et des perspectives de l'agrivoltaïsme dans la région.



Lien vidéo



Développer des projets agrivoltaïques au service de la production agricole



Retours d'expériences

Pourquoi avoir mis en place des ombrières photovoltaïques ?

Nicolas MOREAU

Exploitant agricole

« J'avais une problématique de volailles qui fréquentaient le parcours que sur une partie où j'avais déjà des arbres implantés. Sur l'autre partie, qui était du plein champs un peu nu, je n'avais pas du tout de volailles » sachant « qu'une volaille peut potentiellement manger une dizaine de pourcent de sa ration en extérieur. Le deuxième objectif, c'était une stabilité de revenu. J'ai toujours été investi dans la démarche d'économie d'énergie. J'avais déjà travaillé sur la ferme pour être le moins impactant possible et l'idée c'était aussi de pouvoir, à l'échelle de mon installation, produire la consommation d'électricité des habitants de ma commune. Et puis pour le bien-être animal qui est un petit peu difficile aujourd'hui à juger. »



Jacques ETCHELECU

Exploitant agricole

« Pour limiter les impacts des aléas climatiques et augmenter la durée de production avec une protection des plants de fraisiers en cas de coups de chaleur en été. Pour faciliter le travail avec une diminution de la chaleur dans la serre et la possibilité de cueillir les fraises même l'après-midi. »



Sylvain MOUCHE

Responsable des projets agricoles chez GLHD

« Le pilote Agrolandes a été conçu de manière simple et robuste afin d'évaluer les synergies et les interactions. Il s'agit d'étudier l'influence de la production électrique sur la production agricole et inversement, les variations de l'évapotranspiration et des températures, et de comprendre les incidences autour, entre et sous les panneaux. Les protocoles prévoient d'arracher les plantes, de regarder le système racinaire, la taille, la production, les décalages de maturité ou pas... Avec la possibilité de tester plusieurs cultures annuellement, l'objectif est de parvenir à identifier les cultures et les variétés les plus pertinentes à mettre en œuvre dans un système AgriPV. Les résultats seront diffusés dans le cadre du Pôle National de Recherche mise en œuvre par l'INRAe. »



Marie FERRAGUT,
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

Gérer l'Eau en Situation de Transition climatique



En 2024, la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine avec l'appui de 3 autres Chambres régionales d'agriculture (Occitanie, Pays de la Loire et Sud-PACA) a initié un projet visant à accompagner la gestion de l'eau face au changement climatique.

Ce projet dénommé GESTE réuni depuis 2 ans plusieurs partenaires à savoir : Chambres départementales (04, 09, 13, 24, 40, 46, 81, 82), Resolia, Purpan, Solagro.

Les objectifs principaux de GESTE sont :

- **de renforcer les compétences des conseillers** des Chambres d'agriculture pour accompagner les agriculteurs dans la gestion de l'eau en contexte de changement climatique ;
- d'exploiter les plateformes climatiques **DRIAS : les futurs du climat et de l'eau** ;
- de développer des **supports opérationnels** pour le conseil individuel et collectif ;
- et de mettre en place un **parcours de formation** pour les conseillers via RESOLIA.

L'outil GESTE et toute la formation pédagogique associée doit permettre aux conseillers irrigation et de gestion de l'eau des Chambres d'agriculture de monter en compétences techniques pour accompagner les agriculteurs dans des situations d'accès à la ressource en eau de plus en plus tendues.

Besoins identifiés

Un état des lieux préalable au développement de l'outil GESTE, sous la forme d'enquêtes auprès des agriculteurs et des conseillers des Chambres d'agriculture, a permis d'identifier les besoins en termes d'accompagnement :

- partager les connaissances sur la gestion de

l'eau et le changement climatique ;

- répondre aux questions concrètes des agriculteurs : besoins en eau, pratiques d'irrigation, ressources disponibles, économies d'eau ;
- renforcer les échanges entre conseillers et agriculteurs pour faciliter l'adaptation.

Outil Geste

Pour le moment, cet outil a été développé par la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine sous la forme de tableurs Excel. Il permet le calcul d'indicateurs classés dans 4 grands compartiments :

- **Sensibilisation au changement climatique** (23 indicateurs)
 - o Que voit-on déjà chez vous ?
 - o Que verra-t-on demain à horizon 2050-2070 ?
- **Ressource en eau** (13 indicateurs)
 - o Eau du ciel (Quelle quantité de pluie aujourd'hui ? demain ? etc.)
 - o Eau du sol (Comment va évoluer l'état d'humidité dans le sol ? etc.)
 - o Eau des rivières (Comment les débits d'objectifs d'étiage (DOE) vont évoluer dans le temps ? Quels volumes d'eau écoulés selon les périodes ? etc.)
- **Besoins en eau des cultures** (10 indicateurs pour 19 cultures)
 - o Que représentent les besoins en eau des cultures en place sur une exploitation ou un territoire ? etc.
- **Économies d'eau** (8 indicateurs)
 - o En fonction des choix de cultures et choix de matériels d'irrigation, quelles économies d'eau potentielles sur une exploitation ou un territoire ? etc.

Gérer l'Eau en Situation de Transition climatique



Cas d'usages

Le sujet de l'adaptation au Changement Climatique est très souvent abordé avec des agriculteurs-irrigants. Leurs demandes couvrent différents niveaux d'interventions (exploitation, groupe d'agriculteurs, territoire) et répondent à trois enjeux majeurs : maîtriser les besoins, gérer durablement la ressource en eau et définir une stratégie d'évaluation. Dans le cadre de GESTE, les conseillers irrigation ont utilisé l'outil et ont testé plusieurs cas d'usages résumés dans le schéma ci-dessous :

	Accompagnement individuel	Accompagnement collectif	Accompagnement territorial
Agir sur la maîtrise des besoins en eau	1. Je réalise des diagnostics de vulnérabilité au changement climatique/plan d'action des exploitations 2. J'évalue le besoin en eau de nouvelles cultures plus adaptées au stress hydrique et thermique	4. Je sensibilise un groupe d'agriculteurs au changement climatique sur leur territoire à travers des communications écrites et des réunions collectives (*étudiants)	
Agir sur la gestion durable de l'eau	3. J'accompagne dans la création de stockage d'eau : dimensionnement	5. J'évalue la disponibilité en eau de la ressource en eau sur un territoire donné : besoins actuels/futurs, ressources actuelles/futures	
Agir sur la stratégie d'utilisation de l'eau		6. J'accompagne des agriculteurs sur des ateliers de co-conception de systèmes de culture résilients face au changement climatique	7. J'accompagne les agriculteurs et les collectivités sur les diagnostics de besoin en eau d'un territoire

Pour chaque cas d'usages, une liste d'indicateurs prioritaires est recommandée à utiliser pour alimenter les échanges avec le(les) agriculteur(s).

Témoignage

« Depuis que nous utilisons l'outil GESTE, notre approche de la gestion de l'eau a changé. Pour nous, conseillers irrigation, c'est un véritable atout : il est simple à prendre en main, complet en indicateurs et ses graphiques sont faciles à expliquer. Pouvoir travailler à l'échelle du territoire nous aide à visualiser concrètement les impacts du changement climatique et à accompagner les agriculteurs dans leurs décisions.

Du côté des exploitants, le retour est très positif. Ils apprécient la clarté des supports et surtout la conversion des données en m³ d'eau, qui parle à leur quotidien. L'outil crée aussi du lien : il ouvre le dialogue entre ceux qui doutent encore du changement climatique et ceux qui en sont convaincus. En somme, GESTE ne se limite pas à un outil technique, il devient un levier pour anticiper, échanger et agir face aux défis de demain. »



Laurent FOMBEUR,
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

Contacts et renseignements

Auprès de la Chambre régionale d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine



Marie FERRAGUT

Chargée de missions Adaptation au changement climatique et agrivoltaïsme

marie.ferragut@na.chambagri.fr

07 86 11 80 25

Annabelle GALLITRE

Carbone, agroforesterie, bois et forêt

Animatrice Service régional Valorisation Bois et Territoire

annabelle.gallitre@na.chambagri.fr

07 88 13 29 76

Laurent FOMBEUR

Chargé de Missions Gestion quantitative de l'eau

Responsable Dossier Irrigation

laurent.fombeur@na.chambagri.fr

06 08 66 01 51

Violaine LEYCURAS

Chargée de missions Gestion qualitative de l'eau

violaine.leycuras@na.chambagri.fr

06 49 67 13 95

